

AVASCOPE

Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés
du Groupe TOTAL

Bulletin de Liaison

EDITORIAL

n° 50 NOVEMBRE 2006

L'AVAS FETE SES 20 ANS...

Nous avons fêté cet anniversaire ces jours-ci ; car c'est le 13 octobre 1986 que l'association AVAS a été déclarée auprès de la préfecture de Nanterre, après la promulgation des lois de l'été 1986 « relative aux modalités d'application des privatisations » des grands groupes français, dont ELF Aquitaine l'entreprise la plus performante, et avant la promulgation de l'ordonnance d'octobre 1986 « relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, et à l'actionnariat des salariés ».

Au cours de l'année 1986 nous avons rencontré le Ministre des Finances et des Privatisations, M. Edouard Balladur, et ses conseillers, MM. Trichet, Pouillieute, Messier, surpris par notre projet et vivement intéressés par cette 1^{ère} réaction des salariés au nouveau programme de « participation au capital ». En effet le groupe ELF Aquitaine, laboratoire social et pionnier de « la participation aux résultats de l'entreprise » depuis 1958, avait développé une culture participative forte impulsée par le président Pierre Guillaumat, un gaulliste exemplaire.

Les adhérents d'AVAS de la 1^{ère} heure, les collègues du Bureau et moi-même, nous avons vécu cette étonnante aventure, malgré toutes les embûches et les pièges posés sur notre parcours : les trois étapes de la participation voulue par le général De Gaulle, que nous rappelons.

- La 1^{ère} étape de 1959 à 1986 fut « la participation aux résultats de l'entreprise », celle de l'épargne salariale.
- La 2^{ème} étape de 1986 à 2000 a été et est encore « la participation au capital », naissance de l'actionnariat salarié
- La 3^{ème} étape depuis 2000 et plus récemment pour certains est « la participation à la décision », c'est-à-dire « la participation à l'élaboration de la stratégie et au légitime contrôle de la gestion ou de la bonne gouvernance de l'entreprise », principalement par l'exercice du droit de vote en Assemblée Générale (AG).

Si l'AVAS a été la 1^{ère} association d'actionnaires salariés créée dans une entreprise en France et en Europe, elle a été aussi l'initiatrice de la 1^{ère} augmentation de capital réservée aux salariés en 1990, de l'exercice individuel du droit de vote à l'AG, de l'activisme actionnarial lors des AG (question écrite, orale ou de projets de résolution ou amendement déposé malgré les contraintes dissuasives) ; lors de l'AG de 1996

AVAS a osé voter contre l'approbation des comptes et le rapport des commissaires aux comptes, contre le quitus donné

à l'ancien président et contre l'avis du conseil d'administration de l'époque.

En créant la Fédération FAS il y a plus de 10 ans nous avons permis à de jeunes associations de se développer sur le modèle et l'expérience d'AVAS, de se renforcer mutuellement. Les investisseurs institutionnels, les fonds de pension européens et anglo-américains ont accepté de nous reconnaître comme un interlocuteur qualifié, de nous soutenir dans des actions constructives lors des AG du nouveau groupe TOTAL (après l'Erika notamment). En effet à cette occasion nous avons défendu l'adoption chez TOTAL et en France de ces principes de « sustainability triple bottom line », définis par le CERES et la GRI. Malgré l'incrédulité rencontrée au départ ici et là, ces principes ont fini par percer et c'est devenu la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), plusieurs pages du rapport annuel des principaux groupes. Depuis, TOTAL est devenu exemplaire.

Après ces 20 années, nous pouvons dire que l'actionnariat salarié s'est imposé comme une composante du capital de l'entreprise et la participation a été étendue aux PME.

La future loi en discussion au Parlement favorisera l'accès à l'épargne salariale défiscalisée par le maximum de salariés. Le salarié épargnant est donc une réussite mais le salarié actionnaire ne s'est pas encore imposé ; il est encore privé de l'exercice individuel du droit de vote. Il est considéré par beaucoup de dirigeants comme une composante de l'autocontrôle de l'entreprise. Nous devons réagir contre cette déviation de l'esprit de la participation.

C'est pourquoi nous citerons en conclusion le conseil que nous donnait lors d'un entretien privé à Sacramento en 1989 Bill D Crist Président de Calpers et fondateur de l'ICGN : « Le réel pouvoir aujourd'hui est le pouvoir économique. Nous sommes les acteurs de ce pouvoir, mais vous actionnaires salariés, vous n'en avez pas encore conscience. N'oubliez pas, ce pouvoir économique doit être mis au service des hommes :

- actifs pour qu'ils s'épanouissent dans leur entreprise
- retraités afin qu'ils jouissent d'une retraite confortable et méritée à l'abri des aléas,
- enfin, pour imposer une saine émulation entre les entreprises et pour prévenir les conflits entre les hommes ».

Jean Aymon MASSIE
Président d'Honneur

SOMMAIRE du N° 50

Edition par e-mail et sur papier réservés aux Adhérents et Sympathisants

- p. 2 Projet de Loi dév de la Participation et AS
- p. 4 Présentation des perspectives de Total
- p. 6 300 milliards de dollars investis dans le pétrole
- p. 7 Stock-options et actions gratuites chez Total
- p. 7 Mise en place d'un fonds ISR
- P. 8 Interview C Mandil

- p. 10 Bilan des AG
- p. 12 Biocarburants . A propos de gaz
- p. 14 Prospective pétrole : pendant ce temps
- p. 15 La GRI à Amsterdam
- p. 18 Revue de presse
- p. 20 Premier indice AS au monde

AVAS – Immeuble Galilée Bureau 131, 51, Esplanade Ch. de Gaulle,
La Défense 10, 92907 Paris La Défense, France
☎ 01 41 35 92 21 / 01 41 35 92 75 Fax : 01 41 35 35 04

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée le 13/10/1986. Modifiée le 17/11/1999
avas@total.com www.esop-avas.org

LE PROJET DE LOI SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION ET DE L'ACTIONNARIAT SALARIE

Le projet de loi a été adopté le 11 octobre, en première lecture, par l'Assemblée Nationale (AN), et a été examiné par le Sénat début novembre. Il reviendra ensuite à l'AN pour être voté. Il vise à améliorer :

- la participation aux résultats de l'entreprise (*avec ses volets intéressement et participation*)
- la participation au capital de l'entreprise (*actionnariat salarié*)
- la participation aux instances de direction et de contrôle (*conseil d'administration notamment*).

En octobre, le projet de loi contenait des dispositions toujours en retrait par rapport à la loi du 23 décembre 1988. A l'origine, le Conseil d'un fonds d'actionnariat salarié était uniquement formé d'actionnaires salariés (AS) qui pouvaient exercer individuellement le droit de vote attaché aux actions. Est-ce que le débat au Sénat va restaurer la démocratie actionnariale d'origine ? Les chances sont faibles !. Les députés rencontrés par notre Fédération de 30 associations d'AS, la FAS, disaient vouloir défendre cette démocratie. Ils n'ont retenu que 2 des 8 amendements proposés.. Et pourtant le lobbying de la FAS a été fait en rencontrant le Président de la Commission des Affaires sociales du Sénat et de l'AN et celui de la Commission des Affaires économiques de l'AN. De plus un email a été envoyé à chaque député et à plusieurs sénateurs!

Le résultat est assez décevant ! Le sujet n'a pas passionné nos parlementaires !

Mais rappelons l'évolution législative des Conseils des FCPE en six étapes depuis 1988.

Le pourcentage des représentants des porteurs de parts dans le conseil du fonds d'AS a ainsi diminué :
1 - Loi du 23 décembre 1988 : 100 % « Le conseil de surveillance » (CS) du fonds d'Actionnariat salarié « est exclusivement composé de représentants des salariés porteurs de parts. » En outre, le Législateur exige que « les porteurs de parts exercent individuellement les droits de vote attachés aux titres compris dans les actifs de ce fonds. »

2 - Décret du 6 septembre 1989 : 75 % Le fonds diversifié peut aussi être un fonds d'AS... Toutefois, le CS du fonds d'AS qui applique les règles du fonds diversifié, doit comporter au moins trois quart de représentants des porteurs.

3 - Loi du 19 février 2001 : 50 % ou loi Fabius : « La composition et les modalités de désignation » du conseil du fonds d'AS « peut être effectuée soit par élection sur la base du nombre de parts détenues par chaque porteur de parts, soit dans les conditions prévues » pour les fonds diversifiés... « Le CS est composé de salariés représentant les porteurs de parts, et pour moitié au plus, de représentants de l'entreprise. ». *La régression est considérable.*

4 - Décret n° 2001-704 du 31 juillet 2001 : 50 %

5 - Projet de Loi au 11 octobre 2006 à l'AN : 50 %
Pourtant la FAS avait lancé un Appel en mai ; cet Appel demandait que 100 % des membres du CS soient élus par les porteurs de parts.

Ce qui va changer

Participation

l'assiette est élargie, la possibilité de réduire le résultat fiscal via le report des déficits antérieures sera limitée à 3 ans. Un supplément de réserve spéciale de participation est créé. La participation reste facultative dans les PME de moins de 50 salariés.

Intéressement

le CA pourra décider de verser un supplément d'intéressement dans certaines limites. Un intéressement de projet est créé : il permettra de récompenser des salariés de PME (ou filiales) différentes investies dans un projet commun.

PEE, PERCO

les actifs des comptes épargne temps pourront être transformés en épargne sur le PEE ou le PERCO. Toute entreprise disposant d'un PEE depuis 5 ans sera obligée de négocier un PERCO. Les actions gratuites pourront être versées sur le PEE ; après 5 ans gain et plus-value seront exonérés d'impôts.

Actions

les actions gratuites distribuées à l'ensemble des salariés pourront être déduites de la base imposable de l'Entreprise. Les salariés qui détiennent 3% ou plus du capital pourront élire un représentant ou deux au CA.

Formation

l'entreprise bénéficiera d'un crédit d'impôt pour améliorer la formation des salariés aux mécanismes de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié.

En annexe de la loi

les CA devront décider que les stocks options ne puissent être levés avant la fin des mandats des mandataires sociaux ou bien le CA fixera la quantité d'actions levées à conserver jusqu'à la fin de fonction des intéressés.

Jean René Marabelle

Propositions envoyées aux Sénateurs pour améliorer le projet de loi en vue d'une plus grande démocratie

Quels principes ?

Notre république repose sur les principes de « Liberté, Egalité, Fraternité ». Appliqués aux actionnaires d'une société, les 2 premiers principes induisent que : - l'actionnaire doit être libre d'utiliser les droits attachés à ses actions - il doit y avoir égalité de traitement entre actionnaires.

Concernant les actionnaires salariés, un autre principe, celui d'efficacité, a été introduit afin de faire de l'actionnariat salarié un noyau stable du capital de l'entreprise et de le faire voter collectivement (*l'actionnariat salarié devient ainsi un outil*

d'autocontrôle du capital).

Or aujourd'hui,

- l'actionnaire salarié, parce qu'il est salarié, perd : - la liberté de vote attaché aux actions ; - la liberté d'accéder à l'AG des actionnaires ; - la liberté de choisir librement ses représentants.

- l'actionnaire salarié parce qu'il est salarié : - devient un actionnaire de second rang ; - n'est plus traité à l'égal des autres actionnaires.

Nous avons proposé aux Sénateurs d'amender le projet de loi selon 3 points :

1) Tout actionnaire doit pouvoir exercer le droit de vote attaché aux actions, s'il le souhaite.

C'est vrai pour les actionnaires individuels et institutionnels, même s'ils sont encore trop peu nombreux à le faire. Pour être légitime, l'élection des membres du Conseil de surveillance, CS, par les actionnaires salariés, doit se faire sur la base de : une action = une voix, qui est le principe s'appliquant à l'exercice du droit de vote attaché à l'action.

[A la Société Générale, les actionnaires salariés peuvent exercer individuellement leurs droits de vote (30% d'entre eux l'ont fait à la dernière AG d'actionnaires). Le CS exerce ensuite les droits de vote non exercés individuellement. Jusque là tout va bien, le seul problème, c'est que ce CS n'a pas la légitimité voulue, car il est composé pour moitié de représentants désignés par 5 confédérations syndicales et pour moitié par des représentants de l'entreprise.]

Quand il s'agit d'exercer collectivement des droits attachés aux actions (droit de vote, choix d'un administrateur...), seuls des représentants élus par les propriétaires d'actions sont légitimes pour le faire. Les représentants de l'entreprise ou ceux 'désignés' par des syndicats ne sont pas légitimes ; leur présence, au sein du CS ne devrait leur accorder qu'un rôle consultatif et non délibératif (à l'image des représentants syndicaux dans les comités d'entreprise).

2) Tout actionnaire doit pouvoir accéder à l'AG des actionnaires, s'il le souhaite.

En général, cette liberté est retirée à l'actionnaire lorsqu'il est salarié. Les dirigeants d'entreprise veulent ainsi interdire l'entrée des AG à leurs salariés actionnaires pour éviter tout débat avec eux.

Ils ont, trop souvent, tendance à considérer leurs actionnaires salariés comme des actionnaires de second rang ! Entraver l'accès des actionnaires salariés aux AG d'actionnaires n'est pas le meilleur moyen de permettre à ceux-ci d'acquérir la « citoyenneté actionnariale ».

3) Tout actionnaire doit pouvoir choisir librement ses représentants au Conseil d'administration.

L'actionnaire salarié, en général privé de son droit de vote individuel, ne peut se prononcer sur les résolutions soumises à l'AG des actionnaires ni sur le choix des administrateurs.

Lorsque les actionnaires salariés détiennent un certain pourcentage du capital, la loi prévoit la désignation d'un

administrateur représentant l'actionnariat salarié. Cette désignation est soumise au vote de l'AG des actionnaires.

Encore faut-il que le ou les candidats administrateurs proposés aient été préalablement choisis par les actionnaires salariés selon un processus réellement démocratique et électif.

On peut aussi envisager une élection des administrateurs représentant les actionnaires salariés, directement par le corps électoral des actionnaires salariés, sans passage par l'AG, sur la base d'une action = une voix. L'urgence déclarée du projet de loi ne doit pas empêcher les améliorations qui permettraient de faire avancer significativement le grand projet gaullien de la participation, en conférant notamment aux actionnaires salariés les mêmes libertés qu'aux autres actionnaires et en les traitant sur un même pied d'égalité avec ceux-ci.

Benoît Clergeat – Bernard Butori

Attendons le vote de cette loi ! Mais l'article ci-dessous résume bien notre sentiment !

Le rendez-vous raté de la loi sur la participation
Par Guy Cabessa, directeur général de Natexis Interépargne. Le Figaro le 14 octobre 2006

« Malgré les recommandations pressantes du rapport Godfrain-Cornut-Gentille de sept 2005 sur l'épargne salariale, le projet de loi soumis en ce moment même au Sénat semble bien loin de la loi pérenne ou de la pause législative qu'appelaient de leurs vœux, en 2005, nos 2 parlementaires sur ce sujet. La complexité du travail législatif français a transformé ce texte en une série de « mesurette » hybrides, techniquement recevables, mais sans ambition d'ensemble et totalement illisibles.

Après la « fracture sociale », voici venir la « fracture globale ». Du fait de la mondialisation, l'écart entre les sociétés du CAC 40 (ou du SBF 120) et l'immense majorité des PME françaises, se creuse chaque jour davantage.

D'un côté, de grands groupes qui génèrent des profits de plus en plus importants et en font profiter, dans une bonne mesure, leurs salariés, de l'autre, des PME où un salarié sur deux est toujours payé au smic. Si plus de 50 % des salariés disposent aujourd'hui d'une participation, 93 % des entreprises françaises de 1 à 250 salariés ne pratiquent toujours pas la gestion participative (participation, intéressement, AS).

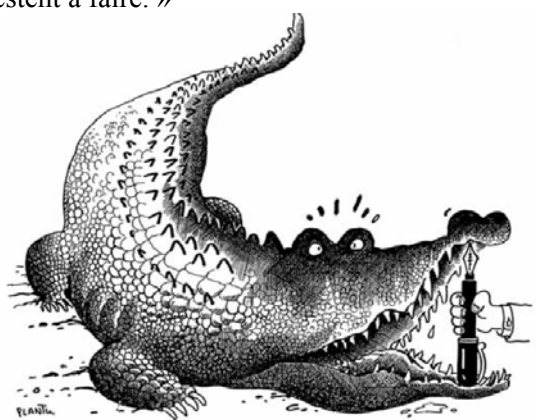
Pour mémoire, les grands groupes français ont, quant à eux, distribué en 2006 entre 12 et 20 % de leur masse salariale en participation et intéressement, et l'instauration d'un « dividende du travail » ou d'un « intéressement de projet », instauré par la nouvelle loi, profitera, en priorité, à leurs salariés déjà bien dotés en matière d'épargne salariale. Confrontées à l'impératif de la compétitivité, les PME françaises n'ont pas le choix en matière de gestion de la masse salariale. Elles ont pourtant, plus que jamais besoin d'attirer, de fidéliser et d'engager les talents qui leur permettront de faire demain la différence en matière d'innovation, de

créativité et d'exportation. Comment pourront-elles y parvenir sans outils de stimulation adaptés ?

Aujourd'hui la grande majorité des emplois des PME liés aux grands groupes cotés, ne bénéficient pas souvent du même dispositif d'épargne salariale que ceux de la maison mère. Car la loi, si elle oblige de mener une négociation au niveau des branches professionnelles n'impose pas à ces entreprises d'adhérer à l'accord de participation.

Le papy-boom continuera d'aggraver cette situation en pénalisant encore plus les PME. Les grandes entreprises ayant la tentation, dans la guerre des talents qui va faire rage, de faire appel à des collaborateurs issus du vivier des petites et moyennes entreprises pour compenser les 645 000 départs annuels à la retraite programmés entre 2006 et 2010. (...)

En 2007, nous célébrerons l'anniversaire de la création de la Participation par le général de Gaulle, concept alors révolutionnaire. 40 ans plus tard, tant de choses restent à faire. »



Analyse de la FAS novembre 2006
Où en est-on, au lendemain du vote de l'Assemblée Nationale et de la réunion de la commission des affaires sociales du Sénat, sur ce projet dont l'urgence déclarée va précipiter l'adoption ?

L'objectif de la Participation aux décisions, voulue par de Gaulle, et dont l'actionnariat salarié est probablement la forme légitime la plus achevée aujourd'hui, est loin d'être obtenu. Comme la flèche de Zénon qui ne semble jamais devoir arriver au but, la politique des petits pas nous mènera sans doute un jour au respect des droits fondamentaux des actionnaires, mais y aura-t-il alors encore de l'actionnariat salarié et le noyau stable ne sera-t-il plus que celui des fonds étrangers ? Comme le disait le "Général" : « On dressera une grande croix de Lorraine sur la Colline qui domine les autres. Tout le monde pourra la voir et comme il n'y aura personne, personne ne la verra. Elle incitera les lapins à la résistance. »

Bien sûr, il y a eu des petits pas sur la formation et la logistique financière, que nous approuvons d'autant plus que certains ont été fortement impulsés par la FAS, mais seulement des entrechats, c'est-à-dire des sauts surplace, pour la représentation des actionnaires salariés et le respect des droits de vote, indissociables à toute démocratie.

Un sursaut est donc attendu de la part de la représentation nationale pour que le terme de développement de l'actionnariat salarié ne soit pas un vain mot.

Jean-Claude Mothié, Président de la FAS

PRESENTATION DES PERSPECTIVES DE TOTAL

Lors de la présentation le 6 septembre des perspectives financières du Groupe, Thierry Desmarest a annoncé que Christophe de Margerie prendrait ses fonctions de directeur général à la mi-février, lors de la publication des résultats de 2006. M. Desmarest devenant alors président du conseil d'administration.

La croissance repart : Depuis plusieurs trimestres, les productions d'hydrocarbures du Groupe baissent. Thierry Desmarest reconnaît que les productions seront plus faibles que prévu en 2006, du fait de l'accumulation de plusieurs facteurs, comme des retards dans la mise en service de grands projets, des interruptions de productions liées à des troubles civils (Nigeria), des arrêts de maintenance plus nombreux et plus longs qu'anticipé en mer du Nord et la cession d'actifs en production aux États-Unis. S'ajoute à cela, l'effet prix sur certains contrats qui vient diminuer la part de production revenant au Groupe. Cependant, la croissance des productions devrait reprendre, et ce, dès le quatrième trimestre 2006, grâce notamment à la mise en production de l'un des plus grands projets de Total, Dalia en Angola. De nombreux autres projets devraient également entrer en production en 2007, ce qui permet à

Thierry Desmarest de confirmer l'objectif de croissance des productions de 7% pour l'année prochaine. « *Et, à plus long terme, les perspectives du Groupe sont excellentes : nos activités d'exploration fournissent de très bons résultats qui nous conduisent à revoir à la hausse les budgets d'exploration. Nous sommes confiants pour l'avenir !* » conclut-il.

Le Président a assuré que la production de pétrole et de gaz de Total repartirait nettement en fin d'année et surtout en 2007, la production quotidienne remontant de 7%, à plus de 2,5 millions de barils (Mb/j), l'an prochain et dépasser les 2,8 Mb/j en 2008. « *L'objectif d'une croissance de 4% en moyenne de 2005 à 2010 est ainsi réaffirmé* ». Le Groupe a prévu d'investir entre 15 et 16 milliards d'USD par an après 2006.

De son côté, Christophe de Margerie a affirmé que la hausse des impôts au Venezuela ne remettait pas en cause « *l'économie du projet* » Sincor. « *C'est un projet très robuste qui avait obtenu des conditions très favorables pour pouvoir être lancé, dans un cadre de prix du baril inférieur à 15 \$* », a-t-il précisé. Interrogé par le *Financial Times* à propos du développement des réserves pétrolières et gazières de

l'Iran, Thierry Desmarest a déclaré que Total respecterait « toujours et pleinement les décisions prises par le gouvernement français, l'Union européenne et les Nations unies », ajoutant que les réglementations américaines concernaient les compagnies américaines. Total, rappelle le journal, est actuellement en discussions avec Inpex pour prendre une part dans le projet de développement du champ d'Azadegan, en Iran.

En effet, « pour répondre à la demande d'énergie au niveau mondial, l'Iran est nécessaire. Il est déjà nécessaire tant pour le pétrole que pour le gaz », a souligné M. Desmarest, précisant que la priorité du Groupe en Iran était le GNL et que les discussions avec Inpex n'étaient pas terminées.

A. Poursuite d'une stratégie créatrice de valeur

Croissance des productions portée par le développement de projets géants

Proche de 4 % par an en moyenne sur la période 2005-2010 à 40 \$/b

Croissance se poursuivant durablement après 2010

Répartition OCDE / non-OCDE stable

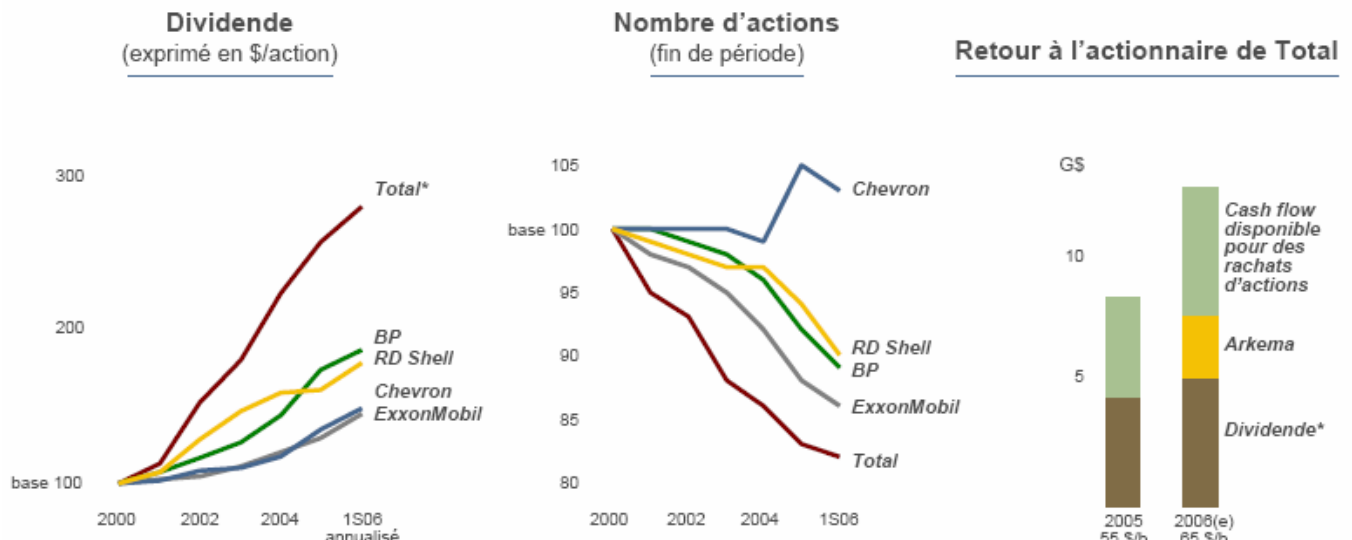
Augmentation de la contribution de l'Aval et de la Chimie au cash flow net du Groupe

Stricte discipline d'investissement, de gestion des projets et de contrôle des coûts

B. Maintien d'un retour à l'actionnaire au meilleur niveau parmi les majors

Bénéfice de la stratégie de croissance et de la discipline d'investissement. Poursuite des rachats d'actions pour maintenir le gearing autour de 25-30%.

Sanofi-Aventis : réserve de valeur de 12 G€



* avec l'hypothèse d'un acompte sur dividende 2006 versé en novembre 2006 égal au solde du dividende payé au 1S06 sur la base de 1€ = 1,25\$

C. Maintien de la prépondérance des hydrocarbures dans l'équilibre énergétique à l'horizon 2020

Efforts continus d'optimisation de la ressource en pétrole

Gestion du déclin des champs matures et amélioration des taux de récupération

Poursuite de l'exploration « frontière »

Valorisation des ressources « non conventionnelles » (huiles lourdes, grands

fonds, réservoirs très enfouis...)

Concentration sur les usages difficilement substituables (carburants, pétrochimie)

Montée en puissance du gaz dans un contexte de réserves encore abondantes

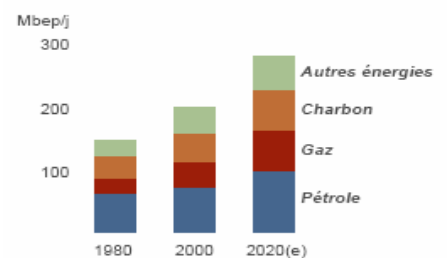
Croissance rapide du GNL

Développement du GTL conditionné à l'amélioration des procédés

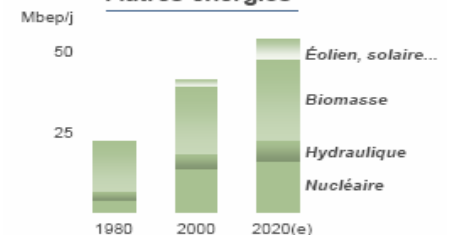
Maintien de l'importance du charbon dans le mix énergétique

Exigences environnementales renforcées conduisant à une part croissante mais modérée des énergies renouvelables et des biocarburants

Demande mondiale d'énergie*



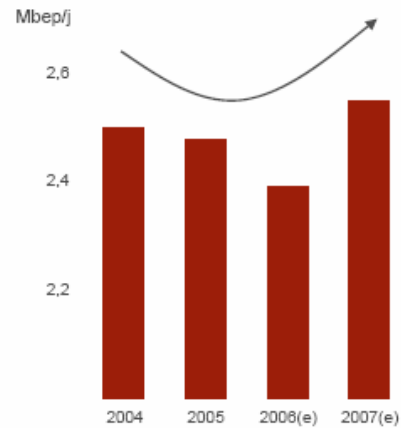
Autres énergies*



D. Retour à une période durable de forte croissance dès 2007

Nombreux démarrages
de grands projets d'ici fin 2007(e)

Reprise de la croissance des productions
d'hydrocarbures* : +7% en 2007



Important potentiel d'augmentation du retour à l'actionnaire

E. Poursuite d'un effort soutenu d'exploration

Prolongation des productions des zones matures

Valorisation de ressources en gaz importantes

Leadership croissant dans le GNL

Valorisation du gaz associé (Golfe de Guinée...)

Accélération du développement des huiles lourdes

Efforts de R&D accentués

Procédés GTL, Di-Méthyl Ether...

Biocarburants de seconde génération

Développement des capacités de conversion du raffinage

Croissance ciblée dans l'éolien et le solaire

Rythmes de développement bien adaptés à l'évolution des grands équilibres

Le Président s'est également déclaré sceptique quant à la capacité de l'industrie pétrolière à produire régulièrement plus de 85 millions de barils/jour (Mb/j), alors que l'AIE prévoit que la demande se situera à 120 Mb/j en 2030. Pour sa part, le Groupe pense retrouver la croissance de sa production après le second trimestre 2006 où les violences au Nigeria et des arrêts de production non programmés avaient entraîné une baisse de 8,6 % de la production. Moins cher, plus sûr, le charbon connaît un retour en grâce sur la scène énergétique mondiale, écrit *La Tribune* rappelant cependant que, à rendement comparable, le charbon

produit plus de CO₂ que les autres combustibles fossiles. Les industriels français multiplient les projets pilotes et les participations aux grandes plates-formes européennes de R&D qui tentent de faire avancer le sujet. Ainsi, chez Total, on vient de lancer sur le site de Lacq un projet pilote de captage de CO₂ sur l'une des chaudières et de réinjection dans le réseau gazier. Le Groupe conduit également des projets d'injection et de stockage géologique de CO₂ au Canada sur le champ de Weyburn (1,8 millions de tonnes de CO₂ stockées par an depuis 2000).

PRES DE 300 MILLIARDS DE DOLLARS INVESTIS DANS LE PETROLE

Portés par l'inflation du prix du baril, les investissements pétroliers ont le vent en poupe.

À ceux qui se demandent ce que les majors du pétrole font des milliards de l'or noir, elles les redistribuent à leurs actionnaires, certes, mais pas seulement. Une grande partie des marges est réinvestie dans la recherche de nouvelles ressources (plus de 110 000 puits forés cette année) et dans la construction d'infrastructures toujours plus complexes. Comptez par exemple plus de 7,5 milliards d'euros pour le nouveau projet d'extraction et d'exploitation de gaz Snøhvit en mer de Barentz opéré par Statoil.

De fait, plus les prix du baril grimpent et plus les investissements grandissent. Publiée hier, l'étude de l'Institut français du pétrole (IFP) consacrée à l'industrie parapétrolière en apporte la preuve : cette année, près de 267 milliards de dollars seront consacrés aux investissements dans l'exploration-production. Un chiffre en augmentation de 25 % qui, lui-même, fait suite à une progression de 25 % entre 2004 et 2005. « *L'amont pétrolier a très clairement le vent en poupe, même si cette forte croissance n'est pas seulement le résultat d'une activité en hausse : elle intègre aussi l'augmentation des coûts, dans le sillage notamment - pour les équipements - de l'inflation du prix de l'acier, entre autres choses* »,

souligne Nathalie Alazard-Toux, directrice des études économiques à l'IFP. D'une manière générale, les investissements dans l'amont suivent les évolutions du prix du pétrole avec un décalage d'environ six mois à un an.

Les groupes chinois arrivent

L'industrie parapétrolière, qui réunit tous les services autour de l'industrie pétrolière, se développe également dans l'aval, c'est-à-dire le raffinage, mais à un degré moindre : en 2006, la croissance des investissements atteint 5 %, à hauteur de 52 milliards de dollars. « *Un indicateur est particulièrement encourageant : à l'horizon 2012-2015, les projets fermes devraient permettre de*

raffiner 4 millions de barils par jour supplémentaire », ajoute Nathalie Alazard-Toux.

Parallèlement, sur le front des opérateurs parapétroliers proprement dit, des mouvements de concentration sont à attendre. Le secteur reste en effet relativement morcelé, avec des acteurs souvent spécialisés dans une activité en particulier : forage, géophysique, construction off-shore... « *A l'échelle générale de l'industrie parapétrolière, on voit les groupes chinois chercher à se positionner sur des segments plus larges. Ils se cantonnent encore dans des services « bas de gamme », mais veulent désormais leur périmètre à des technologies plus avancées* », précise encore

Nathalie Alazard Toux Le Figaro, 17 octobre 2006

ATTRIBUTION DE STOCK-OPTIONS ET D' ACTIONS GRATUITES CHEZ TOTAL (sept 2006)

La loi française permet depuis le 30 décembre 2004 l'attribution gratuite d'actions aux salariés des entreprises. Ce dispositif a été conçu comme un outil de motivation des équipes, et de développement de l'actionnariat salarié. Son application a été rendue possible dans le Groupe Total par la décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 mai 2005 qui a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution d'actions gratuites au profit de membres du personnel ainsi que des mandataires sociaux, dans la limite maximale de 1 % du capital de la Société sur une durée de 3 ans.

Un dispositif mixte élargi d'attribution de stock options et d'actions gratuites

Un dispositif mixte d'attribution de stock-options et d'actions gratuites a été mis en place par Total dès 2005. Il est destiné à un nombre important, et croissant avec les années, de salariés.

En 2005, 7300 bénéficiaires, alors que le plan de stock-options de 2004 avait concerné 4300 personnes. En 2006, 7845 bénéficiaires, soit une augmentation de 19% à périmètre constant (hors Arkema), et un renouvellement de 46% de la population concernée par rapport à 2005.

Au total, les plans 2005 et 2006 auront bénéficié à 10 655 salariés distincts. La base d'attribution a donc été

considérablement élargie : l'augmentation du nombre de bénéficiaires a été réalisée au profit de l'ensemble des catégories de personnel.

Des conditions de performance économique conditionnent l'acquisition des actions gratuites attribuées.

L'acquisition des actions gratuites, qui ne peut, légalement, intervenir que deux ans après leur attribution, est fonction du taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe (ROE) selon un principe équivalent à ce qui est en place pour l'intéressement Groupe .

Un dispositif équilibré Ce dispositif assure un bon équilibre entre la distribution d'actions gratuites uniquement (environ 65% des bénéficiaires) et d'actions gratuites et de stock-options (environ 35% des bénéficiaires).

Le nombre d'actions gratuites attribuées par personne ne peut excéder un plafond fixé par le Conseil d'administration, soit 2000 pour le plan 2006. Ce plan correspond pour 2005 et 2006 à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options représentant environ 0,67 % du capital de la société, dont 0,18% pour les actions gratuites.

Source : intranet Total

MISE EN PLACE D'UN FONDS ISR TOTAL DIVERSIFIÉ A DOMINANTE ACTIONS FONDS ISR

Que signifient les initiales « ISR » ?

Elles signifient, Investissement Socialement Responsable. Une société de gestion qui a en charge un fonds ISR (Investissement Socialement Responsable) propose d'investir dans des valeurs (actions et/ou obligations) sélectionnées sur des critères de performance financière, mais la spécificité de ce fonds est qu'il retient parmi ces valeurs celles qui répondent le mieux à des objectifs de développement durable. Elle applique donc des critères de sélection supplémentaires en terme de responsabilité

sociétale, d'engagements sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise.

Pourquoi un Fonds ISR ?

Après la mise en place du PEGT, en 2002, le groupe Total, les Organisations Syndicales représentatives au niveau du Groupe Total et les Conseils de Surveillance des FCPE ont souhaité mettre en place un Fonds Commun de Placement d'Entreprise dit à Investissement Socialement Responsable (ISR). Le Groupe Total

confirme ainsi son engagement en faveur du Développement Durable. 22 sociétés de gestion françaises et étrangères ont été interrogées dans le cadre d'un appel d'offres. 16 d'entre elles y ont répondu et, après un oral réunissant 5 d'entre elles, la société Dexia Asset Management a été retenue pour la gestion financière ISR du fonds, la Société Générale Asset Management (SGAM) en assurant la gestion administrative.

Ce fonds ISR est-il un nouveau fonds alors que nous disposons déjà de 7 fonds pour l'épargne salariale ?

Non, le fonds Total Diversifié à Dominante Actions a simplement été transformé. Dans un premier temps, la question s'était effectivement posée. Mais, l'expérience du fonds AXA Génération Solidaire a montré que l'évolution des actifs d'un nouveau FCPE ajouté à la gamme des FCPE déjà bien étoffée, était très lente. Il a donc été décidé de privilégier la transformation d'un fonds existant, le fonds Total Diversifié à Dominante Actions, afin d'en optimiser la gestion et les résultats, légèrement en retrait par rapport à son indice de référence depuis les 5 dernières années. Ce fonds est aujourd'hui constitué de 100 millions d'euros d'actifs financiers.

Quelles différences avec «AXA Génération Solidaire»?

Le fonds AXA Génération Solidaire est :

- obligatoire dans le cadre du PERCO. C'est un fonds « Solidaire » pour 5 à 10 % de ses actifs et ISR pour le reste. Les fonds solidaires ont pour but l'utilité sociale et financent notamment des projets solidaires qui contribuent à l'insertion de personnes en difficulté. Le fonds Total Diversifié à Dominante Actions Fonds ISR n'a pas cette vocation.

- un fonds multi-entreprises alors que le nouveau fonds ISR est un fonds dédié à l'épargne salariale Total.

Quelles sont les conséquences pour les porteurs de parts du FCPE ?

Le FCPE Total Diversifié à Dominante Actions Fonds ISR reste un fonds diversifié constitué à 55% d'actions investies sur la zone européenne et à 45% d'obligations. L'ensemble des caractéristiques de ce fonds - classes

d'actifs, benchmark dividendes réinvestis et marge de manoeuvre du gestionnaire - reste inchangé. Seuls le gestionnaire et le processus de sélection de valeurs vont être modifiés. Pour rendre visible le choix de la gestion socialement responsable, le nom du fonds a été également légèrement modifié en **Total Diversifié à Dominante Actions Fonds ISR**.

Avons-nous intérêt à investir dans ce fonds ISR ?

Ce FCPE bénéficiera d'une nouvelle dynamique sur le plan de la gestion financière.

L'investissement socialement responsable. Le marché français de l'investissement socialement responsable a connu un véritable essor avec l'émergence des fonds durables. Ceux-ci investissent à la fois sur la base de critères financiers classiques et de critères extra financiers, liés à la responsabilité sociale des entreprises. L'analyse RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) identifie les entreprises qui s'attachent à créer de la valeur à long terme et à développer leur avantage concurrentiel. En France, les encours de ces fonds ont sensiblement progressé, passant de 200 millions d'euros en 1997 à près de 1 milliard d'euros à la fin de 2001 puis 5 milliards en 2004 pour atteindre presque 10 milliards fin 2005. Les pays européens connaissent une évolution identique et concomitante. En Europe, le marché des fonds ISR distribués au grand public est évalué à 30 milliards d'euros à fin décembre 2005.

Caractéristiques des deux fonds ISR

Total Diversifié à Dominante Actions Fonds ISR 55 % d'actions Zone Euro - 45% d'obligations. Un fonds dédié à l'épargne salariale Total. Une double sélection :

- la performance financière et - le développement durable AXA Génération Solidaire 100 % d'actions européennes. Un fonds multi-entreprises. Fonds solidaire investi :
- entre 5 et 10% dans des entreprises qui financent des projets sociaux, et - en ISR pour le reste.

Source : intranet Total

INTERVIEW DE CLAUDE MANDIL

« L'Europe ferait mieux d'importer de l'éthanol du Brésil »

Interview de Claude MANDIL Directeur exécutif de l'AIE - La Tribune 16 octobre 2006

■ **Le directeur exécutif de l'Agence inter-nationale de l'énergie estime que les biocarburants ne sont pas la panacée.**

■ **Son mandat, qui s'achèvera en août 2007, n'aura pas été de tout repos avec les records du prix du brut et du gaz.**

■ **L'Europe, selon lui, peine à élaborer une politique énergétique commune, malgré le succès de son marché du CO2.**

■ **Claude Mandil affirme que la demande mondiale de brut pourra être satisfaite à condition de consentir à des investissements sur le long terme.**

■ **Les biocarburants vous semblent-ils une solution d'avenir ?**

Nous y sommes très favorables, car on n'a rien trouvé de plus facile qu'un liquide pour remplir le réservoir d'une voiture. Maintenant, il ne faut pas faire de bêtises... Nous sommes convaincus qu'il n'est pas de développement durable qui soit assis sur des subventions durables. Il faut donc travailler sur des produits qui soient rentables dans un proche avenir et qui réduisent réellement les émissions de CO2. Par exemple, l'éthanol est produit de trois façons : à partir

du maïs (États-Unis et Europe), de la betterave à sucre (France), et de la canne à sucre (Brésil, Inde, Asie du Sud-Est). J'ai le regret de dire que les deux premières sont les plus mauvaises, et de loin. D'abord, elles ne sont possibles qu'avec des subventions permanentes (exonération de la TIPP). Ensuite, l'éthanol produit à partir du maïs et, à un moindre degré, de la betterave à sucre, implique un processus de fabrication exigeant des consommations d'énergie fossile. Le bilan CO2 est extrêmement limité, presque nul. Ce n'est pas le cas pour la canne à sucre. Autre avantage, l'éthanol produit au Brésil, même importé en Europe, pourrait supporter intégralement la TIPP, donc sans subventions. Si on était sérieux, l'Europe et les États-Unis devraient se tourner vers le Brésil ou l'Inde pour leur approvisionnement.

Avec la réserve que cela poserait d'autres problèmes comme la disponibilité des surfaces, même au Brésil ou en Asie du Sud-Est, et la déforestation.

■ ***Ne faudrait-il pas parier sur des biocarburants de deuxième génération?***

Oui, car ils sont produits à partir de l'ensemble de la matière carbonée de la plante, y compris la matière ligneuse (la tige, l'arbre...), et offrent des meilleurs bilans aussi bien en CO2 qu'en termes de coûts. Pour cela, il faut de la recherche et du développement.

■ ***Que pensez-vous de l'intérêt affiché par le monde politique pour les biocarburants ?***

Je ne suis pas naïf, je sais bien qu'il y a des questions de politique agricole sous-jacentes aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. Et, à la limite, en tant que citoyen, je suis le premier à souhaiter qu'il reste des agriculteurs à travailler la terre, mais il faut être honnête. Actuellement, on ne sait pas bien si l'on fait une politique de développement des biocarburants au nom de la politique agricole commune ou de la politique énergétique. On dit que c'est au nom de la politique énergétique et, en fait, c'est au nom de la politique agricole commune. Quelle est la façon la moins coûteuse de maintenir un agriculteur à la terre ? De produire des biocarburants ou de cultiver du maïs ou des petits pois ? À ma connaissance, ce calcul n'a pas été fait. Je soupçonne que le recours à l'agriculture en Europe à des fins énergétiques a peu d'avantages.

■ ***Les cours du pétrole s'affichent toujours autour des 60 dollars. Comment voyez vous le marché évoluer ?***

Il est difficile de connaître l'évolution du marché tant elle comporte des éléments non économiques : politiques, géopolitiques, pour ne pas dire irrationnels. Je suis surpris que l'Opep s'alarme du niveau des prix.

Certes, ils ont baissé significativement depuis un mois, mais ils avaient atteint un niveau complètement absurde. Je ne fais pas de pronostic sur les prix, mais j'espère qu'ils continueront à descendre, car il y a de la marge. Il y a un an, 60 dollars le baril pour le WTI [le brut coté à NewYork] était un cours jugé beaucoup trop élevé, y compris par les responsables de l'Opep. Il m'apparaît donc excessif de s'en alarmer, et je ne partage pas leur envie apparente de vouloir défendre un tel seuil. Il n'y a pas de raisons majeures de s'alarmer du

comportement de l'OPEP qui depuis années, affirme en permanence : « *Nous nous sommes absolument engagés à ce que le marché soit bien approvisionné.* » Pour l'instant, c'est vrai. Il n'y a aucune raison que cela change.

■ ***Les records historiques battus début août, étaient dus aux facteurs géopolitiques – guerre au Liban, nucléaire iranien... La Corée du Nord a remis au goût du jour le dossier nucléaire dans la région...***

Vous pouvez ajouter le Nigeria, le Soudan, le Tchad, le Venezuela, la Bolivie..., presque toute l'Amérique latine. On ne manque pas de sujets d'inquiétude géopolitiques, notamment dans les zones productrices de pétrole. Mais ce qui joue un rôle dans les prix élevés, c'est la coexistence de problèmes géopolitiques ou météorologiques – on a beaucoup craint les ouragans dans le golfe du Mexique...– avec le fait que les capacités de production inemployées, aussi bien en amont dans l'extraction du brut qu'en aval en raffinage, sont très faibles. Si un de ces risques vient à se matérialiser, la production mondiale n'aura pas la souplesse nécessaire pour compenser une perte l'approvisionnement. C'est une situation quelque peu nouvelle. Aujourd'hui, la production mondiale ou la consommation est de l'ordre de 85 millions de barils par jour (mbj). Les capacités inemployées qui pourraient réellement être utilisées en cas de nécessité sont de moins de 2 mbj, c'est à-dire 2,5%. C'est extrêmement faible. Si l'on veut que les prix puissent être durablement plus modérés, il faut accroître les capacités inemployées ou réduire la consommation.

■ ***La hausse des capacités dans l'exploitation et dans le raffinage dépend des investissements...***

L'AIE a lancé depuis deux ans des cris d'alarme répétés sur l'insuffisance en la matière. Aujourd'hui ce niveau est très élevé provoquant des goulots d'étranglement. On manque de plates-formes de forage, de personnel, d'équipes dans les sociétés de services, d'acier... Tout cela est positif, même s'il faut souligner qu'une partie du surcroît d'investissement est en réalité un surcroît monétaire. Le coût de location d'une plate-forme de forage a triplé en un an. Et si les compagnies dépensent plus pour investir, c'est parfois plus en euros et en dollars qu'en capacités physiques. Aux environs des années 2010, si tous les projets qui ont été financés, décidés, lancés voient le jour, on se retrouvera avec des capacités de production excédentaires plus confortables, mais pas identiques à celles des années 90. Ce sera dès 2008 peut-être pour l'amont, pour la production et aux environs de 2010 en raffinage. Cela devrait permettre une détente des prix.

Le retour du « nationalisme énergétique » n'est-il pas un obstacle supplémentaire ?

Les compagnies pétrolières internationales connaissent une situation difficile : elles ne disposent actuellement que de 20 % environ des réserves connues de pétrole. La très grande majorité des réserves sont aux mains des compagnies nationales dans des pays où cette activité est nationalisée. Les majors ne peuvent donc que travailler

sur les réserves qui leur sont directement accessibles, ce qui signifie des réserves de plus en plus difficiles, en mers plus profondes, dans des zones géologiques de plus en plus compliquées, dans l'extrême Nord ou avec des pétroles non conventionnels, comme les sables asphaltiques du Canada. Ou alors travailler dans les pays où les réserves sont légalement ou majoritairement détenues par des compagnies nationales et c'est là que la poussée de nationalisme actuelle rend les choses de plus en plus difficiles, car il risque d'aboutir à une réduction du volume d'investissements, alors qu'on aurait besoin du contraire.

■ **À propos des réserves, que pourriez-vous dire pour ne pas alarmer l'opinion publique ?**

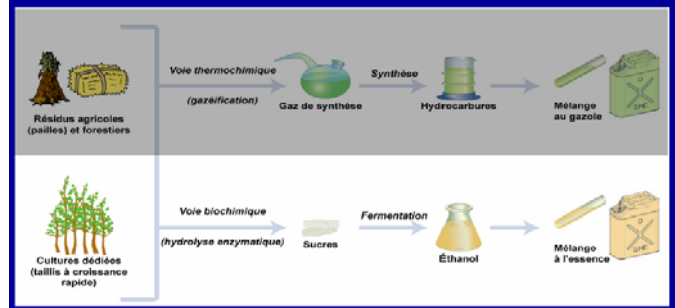
Je ne veux pas m'abstenir d'alarmer, au contraire, mais sur un autre point : la contrainte climatique, qui est autrement plus sérieuse que celle des réserves. Il est vrai que le pétrole conventionnel accessible aux compagnies pétrolières dans des conditions normales de technologie va connaître prochainement un plafonnement. Mais si l'on ajoute le pétrole du Moyen-Orient, de l'ex-Union soviétique, les pétroles non conventionnels comme les sables bitumineux, ou encore ceux exploités en mers extrêmement profondes et dans des zones particulièrement difficiles, à l'exemple du dernier forage dans le golfe du Mexique, ainsi que la transformation en liquide, du gaz, du charbon et de la biomasse, il n'y a vraiment aucune raison de penser que l'on va vers une limite physique de carburants liquides. Ils coûteront sans doute plus cher, parce qu'une partie de ceux que je viens de citer a des coûts de revient plus élevés, mais néanmoins en général inférieurs à 60 dollars le baril.

■ **Qu'est-ce qu'un prix modéré selon vous ?**

Je ne sais pas. En tout cas, moins élevé que maintenant et plus élevé que 20 dollars le baril.

Les nouvelles filières

Transformation de la matière lignocellulosique en éthanol



Source IFP

Extrait de l'Interview de Thierry Desmarest dans Le Monde du 1^{er} novembre : *l'épuisement des réserves d'HC devient crucial. Les pessimistes parlent d'un pic de production en 2010. Quelle est votre analyse ?*
Réponse ThD : « les géologues de Total ne croient pas au scénario de l'AIE qui prévoit que la production mondiale de brut passera de 85 millions de barils en 2006 à 120 Mbj en 2030. Nous mettons en garde l'AIE contre un excès de Malthusianisme. Nous pensons que le pic sera plutôt atteint entre 100 et 110 Mbj. Il faut donc dès maintenant calmer la demande. Si elle progresse de 2 % / an on risque d'atteindre le fameux « peak oil » dès 2020 ; si elle est de l'ordre de 1% on a dix ans de plus devant nous. Ce délai est important pour préparer la transition et développer des énergies de substitution à l'échelle industrielle. »

BILAN DES AG

6 enseignements des assemblées 2006 du CAC 40

- ◆ La contraction du quorum des assemblées générales
- ◆ La réduction du nombre de résolutions rejetées, mais l'opposition des actionnaires à toute forme d'asymétrie
- ◆ La mutation des échanges avec les actionnaires
- ◆ La poursuite de l'affaiblissement de la cohésion au sein du triptyque « actionnaires, salariés et dirigeants »
- ◆ Les opérations financières au cœur des assemblées
- ◆ Des assemblées plus courtes et plus pertinentes

La contraction du quorum des assemblées générales

Facialement le quorum progresse légèrement pour atteindre environ 51 %, grâce à l'entrée d'EDF et de Gaz de France, qui a permis une progression de près de 2 pts de quorum.

Réduction du nombre de résolutions rejetées, mais opposition des actionnaires à toute forme d'asymétrie

2 résolutions présentées par le conseil ont été rejetées en 2006 contre 12 en 2005.

Résolutions présentées par le conseil et rejetées	2006	2005
Augmentation de capital réservée aux salariés	1	3
Green shoe (Sur allocation)	1	1
Attribution d'actions gratuites	0	4
Augmentation de capital avec suppression de DPS	0	2
Stock options	0	1
Plafonnement des droits de vote	0	1
Total	2	12

Source : SEITOSEI 2006

Cette réduction du nombre de résolutions rejetées s'explique entre autres par :

- le nombre plus réduit d'autorisations financières soumises aux votes des actionnaires
 - 2/3 des groupes ayant renouvelés l'intégralité des autorisations financières en 2005
- la contraction du quorum, qui a pour corollaire le renforcement du poids des votes contrôlés
- une prise en compte en amont des politiques de vote d'institutionnels

Notons que toute résolution qui introduit une asymétrie (droit/avantage particulier ajouté ou retiré à une des parties prenantes) reçoit l'opposition d'une ou plusieurs catégories d'actionnaires.

Dans ce contexte, les dispositifs de protection du capital sont difficilement votés. Ainsi les résolutions

relatives à l'émission de bons de souscription en cas d'offre publique visant la société, proposées par 3 sociétés de droit français du CAC, figurent systématiquement parmi les deux résolutions les plus mal votées.

Mutation des échanges avec les actionnaires

Avec une durée constante de 65 minutes, les « échanges avec les actionnaires » sont une partie clé de l'assemblée et connaissent des mutations significatives :

- un début de « normalisation » des questions écrites
- la poursuite de la concentration des interventions sur quelques actionnaires individuels, des associations et des lobbyistes ;
- des évolutions notables sur les thèmes abordés par les actionnaires :

	2006	2005	
Vie opérationnelle du Groupe	30 %	27 %	+ 3 pts
Dont ... activité	10 %		
... dynamique internationale	5 %		
... innovation	4 %		
... sensibilité à la conjoncture	3 %		
... social	3 %		
... concurrence	2 %		
Opérations financières	13 %	8 %	+ 5 pts
Rémunération des actionnaires	11 %	11 %	=
... dividendes	5 %		
... cours de bourse	2 %		
... équilibre actionnaires-salariés	2 %		
Gouvernance	11 %	10 %	+ 1 pt
... administrateurs	5 %		
... rémunérations des dirigeants	3 %		
Information financière	8 %	6 %	+ 2 pts
Stratégie et perspectives	7 %	10 %	- 3 pts
Assemblée Générale	5 %	2 %	+ 3 pts
Structure et politique financières	4 %	4 %	=
Groupe et ses actionnaires	4 %	4 %	=
Responsabilité Sociale d'Entreprise	3 %	2 %	+ 1 pts
Litiges avec des actionnaires de participations détenues	1 %	11 %	- 10 pts
Autres	3 %	5 %	- 2 pts

Source : SEITOSEI 2006

Poursuite de l'affaiblissement de la cohésion au sein du triptyque « actionnaires, salariés et dirigeants/administrateurs »

Les assemblées 2006 marquent la poursuite de l'affaiblissement de la cohésion au sein du tryptique « actionnaires, salariés et dirigeants/administrateurs ».

Si la relation entre les actionnaires et les dirigeants s'est assagie sur le terrain de la rémunération des actionnaires dans un contexte boursier globalement favorable et d'une hausse significative des dividendes proposés, elle s'est tendue sur le plan de l'appréciation de la pertinence des opérations financières en cours, et des

rémunérations, des indemnités ou autres avantages accordés au dirigeants ou anciens dirigeants.

La relation entre actionnaires et salariés reste conflictuelle. D'une part, les actionnaires ont une aversion forte contre toutes les mesures susceptibles de les diluer, y compris en faveur des salariés ou des

mandataires sociaux. D'autre part, les appels à voter contre l'affectation des résultats, dont la détermination du dividende, par les comités d'entreprise et les FCP salariés se multiplient.

En ce qui concerne le débat « une action = une voix », il a quitté le terrain des discussions entre actionnaires et dirigeants pour réapparaître sur celui de l'actionnariat salarié et sa représentation en assemblée.

Clairement, les représentants des salariés ont augmenté leur part de voix en 2006. Les interventions directes de syndicats ont cédé le pas à des interventions de nombreuses associations d'actionnaires salariés, en particulier à l'occasion des assemblées des groupes ayant récemment ouvert leur capital.

Les opérations financières au cœur des assemblées

Actualité oblige, les opérations financières structurantes (fusion, prise de participation, perte d'indépendance) sont au cœur des assemblées.

Dans les assemblées directement concernées par un rapprochement sollicité, les présentations valorisant la pertinence des opérations ont eu pour écho un vif questionnement sur les parités, le bien fondé des opérations, des modèles alternatifs de développement,... Des divergences nettes apparaissent entre différentes catégories d'actionnaires... Notons des interventions de plus en plus fréquentes de lobbyistes en assemblée pour valoriser des points de vue, voire orienter les débats.

TOTAL LANCE UNE MISSION BIOCARBURANTS

Les biocarburants ont le vent en poupe.

L'envolée des prix des produits pétroliers en début d'année et la recherche de solutions pour réduire les gaz à effet de serre ont conduit de nombreux pays à s'y intéresser de plus près, à l'instar des mesures proposées par le gouvernement français fin septembre. Pour répondre à cette nouvelle demande, et aux différents choix retenus par les pays européens, Total a décidé de lancer une mission biocarburants chargée d'optimiser les réponses industrielles et commerciales que le Groupe peut apporter au marché européen. Il s'agit de produits que Total connaît bien, car il élabore depuis treize ans deux types de biocarburants : l'un pour le gazole et l'autre pour l'essence. Ils sont incorporés directement dans les carburants vendus dans ses stations-service.

A PROPOS DE GAZ

Le développement du marché du gaz naturel en France posa presque dès l'origine la question fondamentale des approvisionnements, car les autres champs découverts en Aquitaine, tel Meillon-St Faust, étaient d'une dimension modeste par rapport à celui de Lacq. GDF commença donc très vite à importer du gaz des Pays-Bas, puis se porta acheteur de gaz norvégien et de gaz russe, puis de gaz algérien arrivant sous forme liquide à Montoir de Bretagne et à Fos. Il faut dire que GDF détenait du fait de la Loi de 1946, le monopole des importations. Malgré

Pour les assemblées non directement concernées, les actionnaires ont souvent interrogé la direction sur la modification de l'environnement concurrentiel et les opportunités de développement ou de prendre part à la consolidation de leur industrie.

En ce qui concerne la protection du capital, certains groupes privilégient clairement la croissance et la progression de la valorisation, d'autres proposent des résolutions susceptibles de contribuer à une meilleure protection du capital. De telles résolutions (émission de bons de souscription en cas d'offre non sollicitée, rachat d'actions en période d'offre publique...) ont systématiquement figuré parmi les résolutions les plus mal votées.

Des assemblées générales plus courtes et plus pertinentes

La réduction globale de 14 minutes des assemblées s'explique principalement par une recherche d'une plus grande efficacité, qui passe par une plus grande pertinence de l'information mise à disposition des actionnaires. Concrètement, ceci se traduit par une volonté de focaliser les messages sur des enjeux clés et de réduire le temps consacré aux purs exercices de style ou aux « check lists » annuelles !

Eric Eludut, Directeur Général de SEITOSIE
Article publié dans *La lettre de l'AFGE n° 11*

“Pionnier en France, Total est le premier producteur et le premier distributeur de biocarburants en Europe.” précise Valérie Callaud, nommée à la tête de cette nouvelle mission. *“La première génération de biocarburants s'appuie sur des ressources spécifiques (colza, betterave, céréale). Nous travaillons actuellement sur une seconde génération, à partir de ressources plus diversifiées (cultures, bois, déchets agro-alimentaires). Nous avons besoin de nous organiser en interne à la fois pour proposer ces nouveaux produits et pour adapter nos pratiques aux initiatives prises dans certains pays d'Europe. Ce n'est pas simple : il faut coordonner les efforts de la recherche et des raffineries, les contraintes de la logistique, et anticiper les évolutions des marchés et des législations...”*

cela, ELF et TOTAL parvinrent à conclure avec GDF des accords particuliers permettant l'entrée en France d'une part importante du gaz produit ou contrôlé par leur filiales étrangères.

Comme je l'ai déjà souligné, les pétroliers jouent partout dans le monde un rôle capital dans la découverte, la production, le transport et le commerce du gaz. Il ne faut pas s'en émouvoir, car c'est dans la nature des choses.

Un mélange de liquides et de gaz

Ce qui est trouvé par les explorateurs d'hydrocarbures dans les entrailles de la terre est toujours un mélange de liquides et de gaz. L'étendue de la palette de ces mélanges est très large, depuis le gisement d'huile, dont les séparateurs ne peuvent faire plus qu'alimenter une torche minimale avec la très modeste quantité de gaz associé, jusqu'au gisement de gaz sec où les liquides sont quasi absents, en passant par les gisements de gaz dont les précieux condensats améliorent considérablement l'économie. Aujourd'hui, on ne torche que rarement le gaz associé, autrefois qualifié de *fatal*, on fait au contraire tous ses efforts pour l'utiliser. Autrefois aussi, certains parlaient, lors de l'évaluation d'un nouveau bassin du *danger* ou du *risque* de ne trouver que du gaz. Ce genre d'argument nous paraît à l'heure actuelle, assez insolite.

Pour un groupe pétrolier, les réserves gazières n'ont pas nécessairement un intérêt moindre que les réserves de brut, et nous ne pouvons pas oublier que le Groupe ELF n'aurait jamais pu prendre son essor sans le gaz du Sud Ouest. Aujourd'hui, le gaz représente 30% des réserves d'hydrocarbures de TOTAL.

Certes, les problèmes d'amenée du gaz du puits de production au consommateur final sont plus complexes que ceux impliqués par la production de brut. Une production de brut dans un pays exotique peut aisément atteindre les zones de consommation par oléoduc et le concours d'une flotte de pétroliers. Le raffinage peut se faire à tout endroit de la chaîne, et les stations-service ne sont pas un réel obstacle. En fait, on développe un champ de pétrole sans trop s'inquiéter des débouchés.

La sécurité de l'approvisionnement

Il n'en est pas de même pour le gaz. Le transport du gaz jusqu'au consommateur final est une opération rigide. Les grands gazoducs qui amènent les gaz russe, algérien et norvégien, traversent sur leur parcours des étendues marines et de nombreux pays, ce qui les rend vulnérables aux attaques terroristes et au chantage économico-politique des états traversés. Ainsi, le gazoduc que l'on va poser au fond de la Baltique entre la Russie et l'Allemagne, a pour principal objectif de contourner les Etats Baltes et la Pologne. Et les journaux étaient, il y a deux mois, pleins de la dispute entre la Russie et l'Ukraine, qui intéressait l'Europe de l'Ouest sans que cette dernière puisse intervenir.

Les réserves connues de gaz ont, il est vrai, une distribution géographique un peu différente de celle des réserves de brut et, encore aujourd'hui, on estime que leur taux de récupération reste meilleur. Ainsi, la Mer du Nord riche en gaz est voisine des grands consommateurs européens, l'Afrique du Nord est elle aussi géographiquement proche de l'Europe du Sud, et de plus, la pose des grands gazoducs marins est depuis 2 ou 3 décennies remarquablement maîtrisée. Malgré tout, pour l'Europe, les sources russe et moyen-orientales restent fondamentales. Elles sont aussi, actuellement ou potentiellement importantes pour le Japon et la Chine, car les ressources asiatiques connues, principalement en Indonésie, seront dans l'avenir insuffisantes.

On voit donc que tout ensemble de pays développés, comportant une forte population et une composante industrielle notable, se doit d'avoir en matière de gaz une politique d'approvisionnement volontariste, fondée sur la diversité des sources et un contrôle sérieux des moyens de transport. La dépendance grandissante de l'Europe dans ce domaine a amené (enfin!) les gens de Bruxelles à se pencher sur la sécurité des approvisionnements européens à moyen terme. Lors des débats de 2004 et 2005 sur les perspectives énergétiques de notre pays, cet aspect des choses a été pris très au sérieux.

Les gazoducs

La carte des gazoducs européens est un document fascinant. Il montre évidemment la multiplicité des transits, le rôle central de l'Allemagne pour tout ce qui vient du Nord et de l'Est, et de l'Espagne et de l'Italie pour ce qui vient d'Afrique du Nord. GDF a porté beaucoup d'attention à cette situation, en participant dès l'origine au MEGAL, artère fondamentale Est-ouest en Allemagne, et à d'autres tuyaux de transit vers la Suisse et l'Italie par exemple. Le réseau du GSO est relié au réseau espagnol par un tuyau dont les dénivelées sont impressionnantes. Cette artère permet l'acheminement au travers de la France de gaz norvégien destiné au nord de l'Espagne. Le transit international annuel de gaz en France est de l'ordre de 8 Mds m³.

Les grands gazoducs marins de la Mer du Nord appartiennent majoritairement aux producteurs, y compris l'un des derniers en date, l'Interconnector qui relie le Royaume Uni (Bacton) à Zeebrugge, et qui peut fonctionner dans les deux sens. Pour éviter un accaparement du marché par les producteurs-transporteurs, les autorités européennes ont introduit dans leur réglementation, deux clauses fondamentales : la première est d'établir une rupture dans la chaîne gaz, en séparant légalement le transport de la vente au consommateur final, et la deuxième est l'obligation d'accepter le transport de gaz tiers (*common carrier*) dans les capacités non utilisées.

Une autre carte aussi fascinante est celle des canalisations de distribution basse pression dans l'ensemble de la France. Pour le moment, elles sont la propriété de GDF et des Régies non nationalisées ; la longueur totale est voisine de 200 000 km, qui s'ajoutent aux 35 à 40000 km du réseau de transport déjà évoqué. Ce dernier est articulé sur une dizaine de stockages souterrains, généralement en nappe aquifère, dont 2 sont la propriété de TOTAL dans le Sud Ouest : Lussagnet et Izaute. La France est en Europe le pays qui dispose du plus grand volume de stockage de gaz, ce qui donne une grande souplesse au système de transport. Ce dernier, à l'image des réseaux électriques, est contrôlé en temps réel par des répartiteurs regroupés dans des salles de contrôle, et qui sont à tout instant informés du rythme de la consommation et de la pression du gaz aux points nodaux du réseau. Les stockages permettent également, en dehors de l'équilibrage en continu du réseau, de constituer quelques réserves stratégiques pour faire face aux retards accidentels des importations ou aux caprices climatiques.

En parallèle avec les gazoducs, le transport du gaz sous forme de GNL tente d'introduire dans la chaîne gaz une dose de sécurité et de souplesse, qualités reconnues de la chaîne du brut.

Le gaz liquéfié

Après un démarrage en Algérie et en Alaska dans les années 50/60, le GNL a connu une certaine défaveur. ELF avait été au tout début dans la CAMEL et Technip/IFP avait mis au point un procédé de liquéfaction concurrent du procédé AIR PRODUCTS utilisé largement par les Anglo saxons. Mais la nationalisation algérienne de 1971 a ruiné ce que nous avions entrepris en Algérie ; au moment de la fusion absorption TOTAL-ELF, il ne restait pratiquement à ELF qu'une participation dans le GNL du Nigeria. Heureusement, TOTAL avait su faire fructifier ses positions en Indonésie et au Moyen Orient, pour

devenir l'un des premiers acteurs mondiaux du GNL, au moment où cette technique connaît un nouvel essor.

Bien sûr, il ne suffit pas de liquéfier le gaz, il faut des méthaniers pour transporter le GNL et des stations pour le regazéifier sur la côte du pays consommateur. Dans ce domaine précis également, les Français n'ont jamais été en arrière, développant par exemple une technique de cuves pour les navires qui est appliquée dans le monde entier, et construisant en France deux terminaux de regazéification à Fos en Méditerranée et à Montoir de Bretagne sur l'Atlantique. Ces deux entrées seront certainement étendues et complétées par d'autres dans l'avenir. En effet, sur les 45 Mds m³ de gaz importés par la France en 2004, le GNL représente environ 15 % en provenance d'Algérie, de Libye et du Nigeria, mais ce pourcentage pourrait s'accroître.

Pierre Moussel

PROSPECTIVE PETROLIERE : PENDANT CE TEMPS...

Pendant ce temps dit estival, où l'esprit est censé se détendre et se recréer, le monde du pétrole ne fait pas pour autant relâche. Sans prétendre en faire un compte rendu fidèle, voici seulement quelques aperçus censés être plus marquants.

« Le sommet du G8 a accouché d'une souris, sur le dossier énergétique ! C'est la remarque qu'inspire la déclaration finale de Saint-Petersbourg, publiée le 16 juillet 2006 écrit Petrostrategies. Les huit sont restés dans les généralités : de grands principes, que chacun interprétera ensuite à sa guise. Le tapage politico-médiatique qui a précédé le sommet, sur les exigences que les Occidentaux présenteraient à la Russie en matière de « sécurité énergétique », s'est retourné contre eux : Moscou a réussi à lier la « sécurité de l'offre » à la sécurité de la demande ». « Nous avons convaincu nos partenaires que la sécurité énergétique est un concept beaucoup plus large, qui s'étend à l'extraction, au transport et à la vente d'énergie », a déclaré Vladimir Poutine à l'issue du Sommet. »

Le géant russe Gazprom qui affiche une capacité de 620 Gm³ par an avec des perspectives de 900 Gm³ par an, et se rêve en leader mondial présent sur toutes les chaînes d'amont en aval et dont les capacités financières sont pratiquement illimités, suivant Alexander Medvedev, illustre parfaitement les propos du président Poutine. Avec le développement de Gazprom, la très partielle privatisation de Rosneft, et la solide main mise sur les oléoducs avec Transneft, le Russie marque un net retour du nationalisme énergétique. Rappelons nous l'importance de la maîtrise, pour ne pas dire de la dictature des tuyaux, dans tout monopole pétrolier ; Rockefeller, puis la Sonatrach ont commencé par là.

Une telle politique ne facilite pas la vie des sociétés étrangères. Ces derniers mois l'ont encore rappelé. BPTNK parait en faire les frais avec un redressement fiscal de 130 M\$ et la menace d'un autre redressement de 2.1 milliards.

Dans l'Extrême Orient russe, au large de Sakhaline, la presse russe voit dans la décision de Shell de suspendre la construction de son pipe en raison de risque de glissement de terrain, un arrière plan politique, des incertitudes auxquels viennent s'ajouter des hésitations sur le mode d'exportation du gaz, par gazoduc sous marin ou par méthanier.

Ce renouveau d'un nationalisme énergétique, ravivé par les prix élevés du pétrole, comme des matières premières, se manifeste dans plusieurs autres pays. En Algérie c'est la remise en cause de la loi de 2005, par quelques amendements imposant une majorité systématique de la Sonatrach dans toutes ses associations.

Au Tchad, le gouvernement exclut Chevron et Petronas du consortium dirigé par Exxon Mobil pour faire une place à sa nouvelle Société des Hydrocarbures du Tchad.

Ces derniers mois ont vu le renforcement d'alliances nouvelles, notamment entre la Russie et l'Algérie dans le secteur du gaz et plus généralement entre pays en voie de développement, importateurs et fournisseurs d'hydrocarbures.

Ce réveil d'un nationalisme, que l'on pouvait croire dépassé, se traduit sur la stratégie des pays importateurs et des grandes sociétés. Ainsi Washington affiche une volonté de réduire ses importations venant des pays à risque, comme le Venezuela et les pays du Golfe. De ce fait le Canada devient son premier fournisseur de brut devant l'ensemble du Golfe. (Pétrostratégies 17.07.06) Dans le même temps, les grands pays asiatiques multiplient les accords et les investissements au Venezuela, au Nigeria, en Angola, en Iran.

La production mondiale de brut subit les contre coups de ces événements politiques, aussi bien que d'accidents climatiques. Au Nigeria l'insécurité qui sévit dans le delta a entraîné une baisse de 20% de la production depuis le début de l'année. Ces perturbations se répercutent dans la production des sociétés. Celle de BP, société particulièrement éprouvée cette saison, a chuté de 2,5%

sur un an. La fermeture, même partielle de Prudhoe Bay, pour la réparation de 25 km de pipe suite à des problèmes de corrosions, puis de problèmes de compresseur, ont affecté la production du groupe britannique au mois d'août, inquiétant un temps les marchés.

Une baisse du même ordre est enregistrée chez Total en raison des effets prix sur les droits de production dans le cadre des contrats iraniens et à des interruptions de production au Nigeria.

L'entrée en scène de « nouveaux pétroles », notamment des pétroles « synthétiques » issus des «tar sands» canadiens, mais aussi des carburants provenant des GTL, GBL, et autres biocarburants, oblige à davantage de rigueur et de précision dans les statistiques.

Les perspectives de la production mondiale à moyen-long terme ont continué à faire l'objet de présentations qui, pour être encore différentes, n'en présentent pas moins des signes de convergence, les contingences qui se profilent dans la pratique professionnelle tant politiques qu'économiques ou et industrielles commençant à faire évoluer des opinions souvent un peu théoriques, sinon utopiques.

Le économistes de l'énergie, à commencer par ceux de l'AIE, maintiennent à quelques nuances près leur vision optimiste. Mais comme le note JM Chevalier, membre éminent de la CERA, « les réserves sont là, encore faut-il les transformer en capacité de production, et pour cela il faut du temps et de l'argent » (Le Figaro 21.06.06). Et la géologie nous montre que les investissements d'E et P les plus importants s'adressent à des pays dont la stabilité politique n'est pas toujours le point fort et de plus en plus soucieux de ménager l'exploitation de ces richesses non renouvelables.

Plus réaliste K Aleklett, d'Uppsala, président de l'ASPO international, conclut son analyse de Oil and Gas Journal (21.08.06) « In summary, by 2030, it is very likely that there will be an export short fall of more than 30M b/d, and it is most irresponsible of IEA (US) and AIE to say "be happy, don't worry" ». Curieusement l'EIA américaine avance, dans son dernier scénario 2003-2030, que l'on peut envisager une hausse de la production de 23,7 Mb/d pour les producteurs non OPEP, contre 14,6 Mb/d pour l'OPEP (PGA 01.08.06).

Est-ce une conséquence d'une problématique d'investissement ?

Sur ce sujet Sam Fletcher (Oil and Gas Journal 24.07.06) note en 2006 une hausse de 21% des investissements EP des 308 principales sociétés. C'est sans doute là une augmentation non négligeable, même si la montée des coûts opérationnels en grignote une part.

Sur ces mêmes thèmes l'ASPO International tenait en juillet, près de Pise, sa cinquième conférence. La réunion,

qui rassemblant plus de 250 participants, constatait l'extension prise en quelques années par la notion de « peak oil », mais insistait pour considérer ce nouveau paradigme, moins comme la fin du pétrole mais bien comme l'entrée dans une nouvelle ère de transition caractérisée par une raréfaction progressive des ressources minérales, avec les hausse de prix en résultant, ainsi que par une baisse des rendements énergétiques, et en fin de compte par un certain appauvrissement de la société.

On trouvera sur ces sujets le compte rendu d'une réunion tenue en mai à l'IFP sur le site internet de l'Institut, ainsi qu'une version papier dans le PGA du 01.08.06.

Dans ce contexte, et face à une demande qui ne faiblit par, les cours du brut sont restés élevés, frôlant un temps les 80\$ à la suite de l'arrêt de la production de Prudhoc Bay, tout l'été avant de fléchir à l'approche de l'automne.

Ces prix, durablement tenus, se répercutent tout naturellement sur le coût des opérations, érodant d'autant la réalité des budgets d'EP. En mai dernier, Shell estimait l'augmentation des coûts depuis 2002 à 20-50% en matière d'équipement, à 140-430% pour les taux de location d'appareils de forage (J Westwood, Oil and Gas Journal 07.08.06).

Au Canada l'extraction des sables bitumineux connaît des surcoûts atteignant jusqu'à 50%, sans pour autant affecter les programmes de développement, peut-on lire dans Pétrostratégie du 17.07.06.

« Pour autant, comme l'écrit F de Morricault dans le Figaro du 23.06, (la) valorisation en bourse (des sociétés pétrolières) est loin de grimper dans les mêmes proportions, même si les actionnaires sont rétribués avec une belle régularité ». Fluctuant au gré des prix du brut, le cours des actions, demeures en fin de compte assez morose.

La situation générale peut se résumer en quelques mots de façon suivante : l'augmentation des investissements en EP est une nécessité largement reconnue pour être en mesure de répondre à la demande de pétrole et de gaz. Les sociétés disposent de capitaux importants pour assurer ces investissements. Mais les pays disposant des prospects les plus prometteurs se montrent réticents à ouvrir leurs frontières, tant pour des raisons politiques que de saine gestion de leurs richesses. Et les sociétés en sont réduites à racheter leurs propres actions. En attendant des jours meilleurs ?

Finalement, en termes d'image, l'industrie pétrolière pâlit de son insolente rentabilité ; les derniers rapports trimestriels n'ont pas amélioré la situation de ce point de vue. Nous touchons là au grave problème du divorce des Français avec leurs entreprises. Et ceci est une autre histoire qui sort de notre cadre estival.

Alain Perrodon

LA GRI, GLOBAL REPORTING INITIATIVE A AMSTERDAM

Plus d'un millier d'experts d'entreprises, gouvernements et ONG ont assisté à l'évènement les 5 et 6 octobre. Les guest stars ont été en particulier Bob Massie fondateur de

la GRI, Global Reporting Initiative, le maire d'Amsterdam, Margaret Wallstrom, Vice Présidente de la Commission EU et Al Gore ancien Vice Président USA.

Qu'elles le veuillent ou non, toutes les entreprises devront in fine présenter un rapport annuel sur le développement durable, pendants environnemental, social et éthique de leur rapport financier, a assuré à Amsterdam Achim Steiner, directeur du Programme des Nations unies pour l'Environnement.

M. Steiner s'exprimait lors d'une conférence de trois jours organisée dans la capitale néerlandaise par l'organisation GRI, qui présentait de nouvelles directives communes destinées aux entreprises publiant déjà, sur une base volontaire, ce type de rapport.

Les directives de GRI "doivent devenir au fil des années un standard pour juger la majorité des entrepreneurs", a assuré M. Steiner.

"Le monde de l'entreprise veut-il vraiment attendre?", a-t-il demandé de manière rhétorique, en citant les scandales financiers Enron et Worldcom. "Une crise conduirait inévitablement à des réglementations".

Selon M. Steiner, ces rapports éthiques permettent au client consommateur de se demander: "cette entreprise fait-elle partie de la solution ou du problème?" et de faire ses choix en conséquence.

Aujourd'hui, plus de 2.000 entreprises et organisations dans le monde publient ce type de document, selon une étude du cabinet d'audit KPMG, et "près de 1.000 (d'entre elles) utilisent les directives de GRI, ce qui en fait de facto la norme", selon le directeur de GRI, Ernst Ligteringen.

Désormais, à côté du rapport financier annuel, une organisation peut rendre compte, par exemple, de l'égalité des sexes sur le lieu du travail, des niveaux de pollution ou encore de l'impact de son activité sur le marché du travail.

Les nouvelles directives GR3, présentées jeudi en présence de chefs d'entreprise comme le PDG de Philips, celui d'Anglo-American Sir Moody-Stuart (ex chairman de Shell), d'ONG, de membres du gouvernement néerlandais et du prince héritier Willem Alexander, par

ailleurs expert international en gestion de l'eau, sont simplifiées mais aussi plus détaillées que les précédentes.

Elles prennent par exemple en compte le nombre d'employés handicapés, ou encore les conditions de travail dans des filiales de filiales, sous des latitudes où le droit social peut être moins contraignant qu'en Europe.

Les directives actuelles sont d'ores et déjà la norme pour des entreprises comme Microsoft, Nike ou les majors pétroliers.

Selon ses détracteurs, le GRI est une belle initiative mais respecter ses directives n'a rien de contraignant. En outre, argumentent-ils, ce n'est pas parce que le rapport est honnête que le groupe est forcément bon sur le plan environnemental et éthique. L'actuel système de notation de GRI récompense en effet la transparence et ne juge pas sur le fond des affaires.

"Vous pouvez recevoir un A+, la note la plus élevée de GRI (pour votre rapport de développement durable) même si vous avez échoué sur tous ses aspects", avait concédé Ernst Ligteringen à la veille de l'ouverture de cette conférence, ajoutant que la note "ne dit rien sur l'adhésion" sur le fond des questions.

Le rapport DD "n'est pas un joli instrument de relations publiques, mais fait intégralement partie des affaires", a toutefois assuré le PDG de Philips.

Autre problème: la concurrence induite par la publication volontaire d'un rapport éthique détaillé. "L'un des problèmes est que des groupes qui sont plus transparents reçoivent plus de critiques des ONG que les compagnies qui n'en soufflent pas un mot", avait estimé un banquier d'ABN Amro.

See the GRI G3 guidelines in w.globalreporting.org
See the overview of selected standards in the report "Carrots and sticks for Starters", unep.fr and kpmg.co.za

Jean René Marabelle

AL GORE : « LA CRISE CLIMATIQUE MENACE L'AVENIR DE LA CIVILISATION »

Entretien LE MONDE | 12.10.06

Avec une promotion d'enfer, Une Vérité qui dérange (An Unconvenient Truth), le film d'Al Gore fait dans l'efficace. «Un renfort inespéré pour achever de convaincre les derniers sceptiques», a déclaré Nicolas Hulot bluffé par l'activisme effréné de l'ex-vice président des Etats-Unis - plus de 1000 interventions publiques sur le sujet.

Quel est le message que vous voulez transmettre à travers votre film, Une vérité qui dérange ?

Nous sommes confrontés à une crise climatique qui a le caractère d'une urgence planétaire. Même si ces mots semblent terrifiants, ils sont malheureusement pertinents pour décrire la relation radicalement nouvelle qui s'est établie entre l'espèce humaine et l'écologie terrestre. Rien,

dans notre expérience passée, ne nous prépare au défi auquel nous sommes maintenant confrontés, mais c'est un défi que nous devons surmonter.

La bonne nouvelle est que nous avons tout ce qui est nécessaire pour résoudre la crise, si nous agissons rapidement. Ce qui manque peut-être, c'est la volonté politique. Mais en démocratie, la volonté politique est une ressource renouvelable, et le moyen de la renouveler est de diffuser la connaissance de cette situation auprès d'autant de personnes que possible.

Vous estimez qu'il y a une crise dans la démocratie. Quel est le lien entre le fait que la démocratie soit en mauvaise forme et la difficulté à faire avancer les solutions à la crise climatique?

L'information dans une société circule selon un mode de fonctionnement écologique. J'utilise le mot "écologie" comme une métaphore, mais il est incontestable que l'écologie de l'information après la révolution de l'imprimerie a créé les bases des Lumières, au XVIII^e siècle. Les individus ont pu participer à la discussion publique et, bientôt, une méritocratie des idées a émergé. Le succès des idées individuelles a commencé à dépendre de leur intérêt public. Cette écologie de l'information a formé la base de la démocratie représentative, dans la république française et aux Etats-Unis. Mais il y a cinquante ans, la télévision est devenue la source dominante d'information. Et dans mon pays, beaucoup plus qu'en France, sa domination est maintenant si écrasante que les journaux perdent des abonnés. En dépit d'Internet, qui est une source d'espoir pour rouvrir le forum public aux individus, la télévision accroît son importance année après année. Chaque Américain regarde en moyenne la télévision quatre heures et demie.

Donc, la crise de la démocratie provient de la domination de la télévision ?

La télévision est un medium à sens unique, à la différence de la presse écrite. Elle est pilotée par les annonceurs, qui l'utilisent pour vendre des produits, et pour capter l'audience la plus large avec le dénominateur commun le plus bas. Dans mon pays, le dialogue politique est maintenant conduit pour l'essentiel au moyen d'annonces télévisées de trente secondes. L'influence malsaine de l'argent en politique est largement due à la nécessité pour les hommes politiques de rassembler suffisamment d'argent pour se payer ces annonces. Nous avons des élections dans quelques jours. 80 % du budget des candidats est employé à acheter des spots télévisés de trente secondes. Et ces spots ne ressemblent pas aux textes de Voltaire ou de Thomas Paine ! [rire].

Mais quel est le lien entre Internet et l'écologie ? Internet permettrait un vrai débat entre les gens ?

Oui, bien sûr. De la même manière que la presse a cassé le monopole d'information de l'Eglise, de même que la télévision est devenue dominante au milieu de XX^e siècle, Internet sera finalement le médium dominant. Auprès des jeunes, il est déjà le médium dominant. Mais les trois quarts des gens qui se connectent à Internet regardent en même temps la télévision, qui a une qualité qu'Internet n'a pas.

Et poser le changement climatique sur la scène publique.

Oui, regardez ce qui s'est passé au moment des Lumières : les individus pouvaient enfin utiliser la connaissance pour participer à la décision. Si quelqu'un savait lire et écrire et avait un talent de communication, l'instinct de la vérité, et pouvait persuader les autres de ses idées, cela devenait une source de pouvoir, et cela rendait possible la

démocratie. Cela a conduit à prendre les décisions collectives sur la base de la raison. Nous avons remplacé les souverains par le règne de la raison, qui était soutenu par l'écologie de l'information dont je vous parlais. Maintenant, la raison a un rôle moindre. Quand la raison se retire, un vide se crée dans lequel s'engouffrent le fondamentalisme religieux, l'idéologie, et la manipulation de l'opinion par la peur. En Allemagne, quand il devint clair que la radio et la propagande étaient les outils principaux de Hitler, un philosophe allemand a écrit que *"toutes les questions de faits sont devenues des questions de pouvoir"*. Ce n'était pas la première fois : les faits établis par Galilée étaient devenus une question de pouvoir. Mais quand l'espace public a été ouvert aux individus pour qu'ils s'expriment clairement, alors les faits ont gagné leur importance intrinsèque. Ils en ont moins aujourd'hui. A la fin, ils retrouveront leur place, parce qu'il y a quelque chose qui est la réalité, et les politiques basées sur l'illusion entreront en collision avec la réalité.

Le président Bush a focalisé l'attention sur le terrorisme. Quel est le problème principal : le terrorisme ou le changement climatique ?

C'est une erreur de forcer le choix entre les deux. C'est comme de comparer les pommes et les oranges : elles sont différentes. En pointant le caractère unique du danger, l'urgence de la crise climatique, je ne veux pas qu'on pense que je minore l'importance du terrorisme. Je ne contredis pas que nous devons combattre et vaincre le terrorisme. Mais la crise climatique met en danger l'avenir même de la civilisation humaine.

Vous dites qu'il y a des solutions. Sera-t-il possible de combattre le changement climatique sans diminuer la consommation dans les pays riches ?

Combattre avec succès impliquera de diminuer les habitudes de gaspillage. Cependant, la qualité de vie pourra continuer à augmenter. Par définition, la pollution est un gaspillage. Au fur et à mesure que nous irons vers une société de l'information, dont les valeurs dominantes seront les idées, l'innovation, l'ingéniosité, on utilisera moins le bois, le plastique, l'acier, le caoutchouc. Cela fait partie du chemin que nous devons suivre. Nous avons besoin de meilleures architectures, de meilleurs designs, de meilleurs systèmes, de sources d'énergie renouvelable, et, surtout, nous avons besoin de contrôler les rejets des technologies datant d'une centaine d'années. Par exemple, le moteur à explosion. Si vous analysez combien d'énergie est utilisé dans un litre de pétrole pour déplacer une personne en voiture d'un point A à un point B, vous découvrirez que c'est 1 %. 90 % sont gâchés, 9 % servent à déplacer la voiture elle-même. On peut faire mieux que ça.

La France et la Grande-Bretagne ont adopté l'objectif de diviser par quatre leurs émissions de gaz à effet de

serre en 2050. Est-ce possible pour les Etats-Unis? Oui.

Le protocole de Kyoto est-il toujours un bon outil ?
Cela reste un bon point de départ. Il a besoin d'être beaucoup renforcé, de voir ses exigences augmentées, les réductions doivent être plus sévères, et le processus de négociation en cours vise à le renforcer. Les Etats-Unis se joindront au processus aussitôt que Bush aura quitté la place, et peut-être même avant le départ de Bush. Parce que beaucoup de ses supporteurs ont changé d'opinion et le pressent de changer lui-même d'opinion. La Californie, le plus grand Etat, vient juste de passer une loi restreignant les émissions de CO₂. Le gouverneur, Schwarzenegger, a vu mon film en juin, il m'a dit, "Je vais vendre mon Hummer".

L'a-t-il fait ? Il l'a fait.

Trois cents villes ont adopté l'objectif de réduction fixé par Kyoto. Beaucoup d'hommes d'affaires sont dans la même optique. Le changement est définitivement en marche.

La Chine et l'Inde suivront-elles ?

Oui. Le moyen de les faire rejoindre le processus est que les pays les plus riches bougent d'abord. Depuis la seconde guerre mondiale, tous les traités ont suivi la même architecture : les pays riches les appliquent d'abord, et ensuite les pays avec un revenu par tête plus bas suivent. Il n'y a pas moyen de faire marcher autrement un traité dans le monde divisé où nous sommes.

Voulez-vous être le premier président écologiste des Etats-Unis ? Je ne prévois pas d'être candidat à nouveau. Je n'ai pas totalement exclu cette possibilité, mais je ne pense pas le faire. Je me concentre sur ce travail de changer l'opinion des gens aux Etats-Unis et ailleurs, de façon que les candidats soient confrontés à une très forte demande de mener les actions nécessaires.

Propos recueillis par Hervé Kempf



EXTRAITS DE PRESSE

Informations pétrolières

Plusieurs tendances vont caractériser notre activité en 2006. Tout d'abord, il faut s'attendre à une progression limitée du nombre d'appareils de forage en activité, en raison de l'insuffisance persistante de l'offre sur le marché mondial des appareils de forage en mer. D'autre part, la pénurie de moyens humains et techniques que connaît notre industrie risque de se traduire par un accroissement des coûts et par des retards dans la réalisation des projets. On peut prévoir en outre une demande très forte de technologies qui contribuent à améliorer la productivité de ce vivier restreint de personnels hautement qualifiés. Il faudra plusieurs années d'activités soutenue pour que la production nouvelle atteigne des niveaux permettant le remplacement efficace des approvisionnements actuels et fournisse des réserves capables d'absorber les à coups provoqués par les événements géopolitiques. Si les vastes capacités du Moyen-Orient, de la Russie et de l'Asie centrale vont continuer à contribuer à la future production, les nouveaux approvisionnements proviendront cependant en règle générale de gisements plus petits ou situés dans des environnements plus hostiles.

A GOULD, Rapport Annuel Schlumberger

Iran « ... l'avenir pourrait être handicapé par le manque

d'investissements pétroliers : on a cessé de réinjecter du gaz dans les puits de pétrole pour les maintenir sous pression, et leur production décline »

B HOURCADE, L'Expansion - juillet août 2006

Au terme d'une étude très approfondie des meilleures données disponibles, l'AIE estime que la capacité de production soutenable de pétrole brut des pays OPEP pourrait passer de 32,97 millions de b/j en 2006 à 36,31 Mb/j en 2011, soit une augmentation de 3,33 Mb/j sur cinq an. Sur la base de ces projections, l'AIE estime que les capacités de production inutilisées de l'OPEP pourraient doubler ou tripler par rapport à la situation actuelle, passant ainsi de 2 Mb/j à 4,2-6,1 Mb/j.

PGA (Pétrole et Gaz Arabe) 01.08.06

La Chine investira environ 5 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros) d'ici à 2012 dans des projets pétroliers au Venezuela, a annoncé lundi le ministre vénézuélien de l'Énergie, Rafael Ramirez. La Tribune 29.08.06

" Les pays membres de l'OPEP désirent la stabilité sur les marchés mondiaux du pétrole et cherchent à éviter des fluctuations dans les prix du pétrole ou une hausse des prix à des niveaux qui pourraient toucher l'économie

mondiale, en particulier celle des pays en développement », a déclaré le 24 juillet le ministre saoudien du Pétrole, Ali Naïmi. Petrostrategie 31 juillet 2006

Suite à une bataille juridique entre Total et Banco Santander Central Hispano (Espagne) au sujet du contrôle de la compagnie pétrolière espagnole Cepsa et à la décision de l'Institut d'arbitrage des Pays-Bas (NAI) concernant ce différend (PGA du 16.4.2006, p. 12), les deux protagonistes ont signé un accord pour mettre en oeuvre les dispositions de cette décision d'arbitrage. En application de celle-ci, le groupe français détient dès à présent une participation de 44,5% dans le capital de Cepsa et son intérêt devrait passer prochainement à 48,85% si la Commission européenne donne son aval à cette transaction. Total s'est dit très satisfait de cet accord qui consolide sa position de premier actionnaire de Cepsa. Outre ses activités dans le raffinage-distribution sur le marché espagnol, Cepsa est également active dans l'exploration-production en Algérie. La compagnie est ainsi l'un des principaux partenaires dans le champ pétrolier en production d'Ourhoud, dans le bassin de Berkine, qui est, par l'importance des réserves, le second gisement pétrolier après Hassi Messaoud. PGA 01.08.06

Détenteur à 100% et opérateur du bloc NC-191, un permis d'exploration dans la partie sud du bassin de Murzuk, Total a annoncé le 26 juillet une découverte pétrolière. Il s'agit de la première découverte réalisée sur ce bloc que le groupe français avait obtenu en mars 2001. Le permis est situé à environ 800 kilomètres au sud de Tripoli. Foré à une profondeur de 1735 mètres, le puits d'exploration D1 a produit 675 barils par jour de brut lors des tests. PGA Le 27 juillet, le Qatar et Shell ont décidé d'aller de l'avant avec le projet Pearl GTL, qui prévoit la production de 140000 b/j de carburants liquides à partir du gaz du North Field. Il s'agit d'un projet intégré amont-aval, qui a fait l'objet d'un contrat de partage de production avec l'Etat de Qatar. Il comportera deux trains de 70000 b/j chacun, dont le premier devrait entrer en service vers 2010. Petrostrategies 31.07.06

Informations salariale

Daniel Bouton. « Incontestablement, la démocratie actionnariale doit reposer sur le fait qu'une action donne droit à un suffrage. Ma réponse est simple: tout salarié-actionnaire a le droit de ne pas déléguer son droit de vote aux fonds salariaux investis en actions Société Générale. D'ailleurs, lors de cette assemblée, 30% des salariés ont exercé directement leur droit de vote. »

Groupe Total

Total restructure sa pétrochimie : Total Petrochemicals, qui emploie 2300 personnes en France, prévoit de supprimer 300 postes à Carling (Moselle) et à Gonfreville (Seine-Maritime) en France d'ici 2011. il n'y aura pas de licenciements. Il doit parallèlement investir 400 millions d'euros sur deux sites au cours de la même période. Figaro Economique 13.09.06

Energie : Total a pris 10% de Scotrenewables Marine Power, qui développe une technologie de production d'électricité à partir d'hydroliennes fonctionnant grâce

aux courants marins.

Figaro Economique 10.08.06

La Russie a décidé de ne pas recourir à des partenaires étrangers pour développer Shtokman, de consacrer les réserves de ce gisement prioritairement à l'approvisionnement de l'Europe en gaz naturel et de reléguer au second plan la production éventuelle de GNL à partir de cette structure offshore. Prise sans doute par Vladimir Poutine en personne, cette décision paraît dictée aussi bien par des considérations politiques qu'économiques. Gazprom a donné une explication économique à cette décision : « les sociétés étrangères n'ont pas pu offrir des actifs qui puissent correspondre, par leur taille et par leur qualité, aux réserves du champ de Shtokman », a déclaré Alexei Miller le 9 octobre.

Le projet gazier de Shtokman, porte sur le développement d'un gisement découvert en 1988, dans la partie centrale de la mer de Barents, par 300-320 mètres d'eau. La couche imprégnée d'hydrocarbures est à une profondeur de 1900 à 2300 mètres sous la surface de la terre. La température de l'eau est de 0,8°C en moyenne, il n'y a pas de formation de glace sur place, mais des blocs importants peuvent dériver dans la région. Les réserves récupérables sont estimées à 3,2 Tm³ de gaz et 31 MT de condensat. La Russie estime que Shtokman peut produire jusqu'à 70-90 Gm³/an de gaz, en phase ultime. Petrostrategies 16.10.06 Gazprom et Repsol vont développer des projets conjoints en Amérique latine et en Afrique, ainsi que le GNL à partir du gaz russe. Petrostrategies 09.10.06

Accord pour des participations croisées entre Gazprom et Gasunie dans deux projets de gazoducs d'exportation.

Petrostrategies 09.10.06

Dernières informations

Russie : les pertes de gaz ont dépassé 67 Gm³ en 2005. le volume de gaz perdu en Russie atteindrait au moins 67,5 Gm³ en 2005. c'est l'une des principales conclusions que l'AIE vient de publier dans son rapport « Optimising russian natural gas, Reform and climate policy ».

Petrostrategies 11.09.06

La découverte d'une structure ultra profonde d'hydrocarbures par Chevron, dans le golfe du Mexique, change les perspectives de l'industrie aux Etats-Unis et au-delà. « jusqu'à 800000 b/j de brut léger non sulfuré et jusqu'à 1 Gpcj (10,3 Gm³/an) de gaz naturel pourraient être produits sur le réservoir de Jack à partir de 2012-14 », cette découverte « confirme l'impact de la technologie sur la frontière des eaux ultra-profondes ». D'ores et déjà, avec des réserves pétrolières d'environ 10Gb, « l'Eocène (couche du Tertiaire inférieur) est la tendance pétrolière la plus significative depuis la découverte du champ de Prudhoe Bay en 1968 ». et d'ajouter que cette zone recèle, en outre, « la plus grande source potentielle d'approvisionnement en gaz du golfe du Mexique ».

Petrostrategies 18.09.06

Le 19 octobre 2006, Christophe de Margerie et Bernard de Combret, respectivement membre et ancien membre du Comité Exécutif, après avoir subi une garde à vue de 48 heures, ont été mis en examen. Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une enquête portant sur les conditions

d'application des résolutions de l'ONU dites "Pétrole contre Nourriture" ("Oil for Food") entre 1996 et 2003.

Thierry Desmarest :

Il revient avec le journaliste sur un thème d'actualité : le nationalisme pétrolier, ses causes, ses conséquences et ses enjeux. S'il se félicite de l'accord trouvé avec l'Etat bolivien, il rappelle que la gestion du risque est une composante majeure du métier d'une compagnie pétrolière : "si vous n'aimez pas le risque, il faut changer de métier". Il appelle également l'ONU à la mesure dans le dossier nucléaire iranien. "Aujourd'hui les capacités pétrolières mondiales sont utilisées à 98%. Ne nous tirons pas une balle dans le pied en créant des tensions supplémentaires sur le marché." Le Monde 1.11.06

Interview de Christophe de Margerie dans l'Intranet Total du 06.11.06.

CdM : « J'ai compris que la jurisprudence française a tendance à appeler aujourd'hui « abus des biens sociaux » toute dépense ou versement de l'entreprise effectué pour des fins jugées illégales, même si il n'est pas contraire à l'intérêt de l'entreprise. De toute manière, à nouveau je rappelle qu'il n'y a pas de dépense illégale dans ce dossier. Par ailleurs, on ne reproche nullement à qui que ce soit chez Total, Dieu merci, d'avoir détourné le moindre centime à des fins personnelles. A partir de ce moment là, il n'y a en effet pas « l'ombre d'un abus de

biens sociaux ». La vie de Total continue. Les opportunités de croissance et de nouveaux projets sont là. Comptez sur moi pour continuer à initier, développer et contribuer comme toujours au succès de Total et de ses équipes. Par ailleurs, je reste bien évidemment à la disposition du juge s'il souhaite à nouveau me poser des questions. » Votre accession au poste de Directeur général de Total est-elle remise en cause ? « Le Président a déjà indiqué qu'il ne voyait aucune justification à une telle remise en cause. Je voudrais ajouter que l'important n'est pas ma carrière personnelle mais, à nouveau, que la vie du Groupe continue. J'assume donc pleinement mes responsabilités actuelles et je me prépare aux nouvelles fonctions qui me seront confiées en février prochain. »

L'AFTP, journées annuelles 17-18 octobre sur « Hydrocarbures, métiers d'avenir » : la relance des investissements depuis 2 ans entraîne une forte demande d'ingénieurs et même de seniors. Mais seulement 20 % des jeunes ingénieurs vont dans l'industrie (les banques en particulier rémunèrent mieux) et les seniors ont été mis en pré retraite ! Une alternative serait de recruter des diplômés de l'hémisphère sud et d'Asie !! Nous publierons des articles de ces journées dans le prochain Avascope.

LANCEMENT DU PREMIER INDICE AU MONDE SUR L'ACTIONNARIAT SALARIE

Conscients que l'actionariat salarié joue un rôle croissant dans la vie des entreprises, Euronext et la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et d'Anciens Salariés (FAS) lancent conjointement, le 4 décembre 2006, le premier indice au monde sur l'actionariat salarié : Euronext FAS IAS®.

L'indice Euronext FAS IAS® sera composé de l'ensemble des valeurs du SBF250 ayant un actionariat salarié significatif, c'est-à-dire celles dont 3% au moins du capital en actions est détenu par plus d'un quart des salariés.

Ce nouvel indice permettra ainsi d'effectuer un suivi exhaustif des sociétés dont les salariés sont le plus impliqués dans le capital tout en offrant aux investisseurs, aux gestionnaires de fonds et aux émetteurs les moyens d'évaluer leur performance boursière et de la comparer à celle des autres sociétés cotées.

Pondéré par la capitalisation boursière flottante, l'indice Euronext FAS IAS® sera calculé en continu, toutes les trente secondes entre 9h00 et 17h30. Il aura pour base 3000 au 31/12/2002, avec un historique disponible depuis le 30/12/1998. Sa composition sera révisée tous les trimestres. A ce jour, l'indice Euronext FAS IAS® comprend 38 valeurs et affiche une progression d'environ 94% depuis le 31/12/2002, soit une surperformance de 12% par rapport à l'indice SBF250.

Euronext assurera la production et la diffusion journalière de l'indice tandis que sa gestion au quotidien ainsi que le contrôle de sa fiabilité et de sa représentativité relèveront de la responsabilité de la FAS.

Plus d'infos sur : <http://ias.euronext.com> : composition et niveau de l'indice, historique de performance, fiches techniques, etc.

BULLETIN D'ADHESION (AVAS) Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés du Groupe Total

NOM : _____ PRENOM : _____
Adresse : _____ Téléphone : _____ e mail : _____

Je vous adresse, ci-joint, un chèque à l'ordre d'AVAS : Cotisation de base : 20 € - Cotisation de soutien : 40 €

A renvoyer à : AVAS, Immeuble Galilée Bureau 131 - 51, Esplanade Ch. de Gaulle, La Défense 10, 92907 Paris La Défense, France

Tél : 00.33.1 41 35 92 21 – Fax : 00.33.1 41 35 35 04 – e-mail : avas@total.com

Bureau: Pdt d'Honneur JA Massie, Pdt JR Marabelle, Secrétaire Général D Chasseguet, Trésorier J Georger. Directeur de la publication: A Perrodon
Administrateurs : MM B Clergeat, B Butori, JP Olivier, JM Bierné, D Legros, S Lembeye, R Rodgold.

Merci aux adhérents qui ont réglé la cotisation. Nous vous devons en échange de bonnes informations. Nous souhaitons maintenir le lien entre la petite famille l'AVAS et le Groupe pétrolier que vous avez contribué à développer ! Merci de proposer des articles pour le prochain Avascope ! Merci de nous faire part de vos remarques et de vos attentes !